



Spécial

COMMISSION
BRUXELLES

Calendrier des principales actions de formation organisées à Bruxelles par la division "Formation du personnel" au mois de juin 1987

Dates	Cours	N°program- me de forma- tion	Personnel concerné en priorite
	intitulé de l'action		
1-2-3-4-5*	Cours de formation dans le cadre du concours COM/C/12/84	6 1	D
1-2-3	Initiation generale à l'informatique - FR	4 2 2	A LA B C
9-10-11*	Cours a l'entree en service - 2e partie, categorie "C" - EN	1 4	C
9-10-11*	Cours a l'entree en service - 2e partie, categorie "C" - FR	1 4	C
10-11-12	Initiation generale a l'informatique - FR	4 2 2	A LA B C
15-16-17*	Cours a l'entree en service - Module "G" - FR	1 1 1	A LA B C
15-16-17	Computing fundamentals	4 2 2	A LA B C
15 au 25 (matinees)	Gestion financiere interne	3 2 3	B C
16-17	Seminaire pour secretaires 1re partie IT	3 3 1	C

(suite au verso)

Dates	Cours	N° programme de formation	Personnel concerné en priorité
	Intitulé de l'action		
16-17	Introduction pratique à la micro-informatique (avec introduction à MS-DOS)	4.3.1.	A.L.A.B.C
18*	Management et communication (à la demande du service)	5.2.3.	DG IX/F
18-19	Practical microcomputing (with introduct. to MS-DOS)	4.3.1.	A.L.A.B.C
18-19	Séminaire pour secrétaires, 2e partie FR	3.3.1.	C
22-23	Introduction pratique à la micro-informatique	4.3.1.	A.L.A.B.C
22-23-24*	Cours à l'entrée en service 2e partie, catégorie "B" - EN	1.3.	B
22-23-24	Initiation générale à l'informatique	4.2.2.	A.L.A.B.C.
22 au 26*	Cours à l'entrée en service, séminaire résidentiel Bruges	1.2.6.	A.L.A
23*	Formation sur l'Acte unique et le vade-mecum	5.2.3.	DG I
25-26*	Séminaire pour les chefs d'immeuble (à la demande du service)	5.2.3.	DG IX/C/6
à déterminer	Formation sur l'Acte unique et le vade-mecum	5.2.3.	DG XI)
à déterminer fin juin	Formation sur l'Acte unique et le vade-mecum	5.2.3.	DG XII

Des informations plus détaillées sur la plupart de ces actions sont affichées dans les différents immeubles de la Commission.

Les demandes de participation sont à transmettre par la voie hiérarchique à la division "Formation du personnel par (e) formulaire prévu à cet effet

* - Uniquement sur invitation personnelle.